



**HAL**  
open science

## Vix (Côte-d'Or), La Navette : découverte exceptionnelle d'une fortification hallstattienne rive droite de la Seine

Sophie Krausz, Caroline Millereux, David Bardel

### ► To cite this version:

Sophie Krausz, Caroline Millereux, David Bardel. Vix (Côte-d'Or), La Navette : découverte exceptionnelle d'une fortification hallstattienne rive droite de la Seine. Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2022, 40, pp.17-20. hal-03817613

**HAL Id: hal-03817613**

**<https://hal.science/hal-03817613>**

Submitted on 8 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## VIX (CÔTE D'OR), LA NAVETTE DÉCOUVERTE EXCEPTIONNELLE D'UNE FORTIFICATION HALLSTATTIENNE RIVE DROITE DE LA SEINE

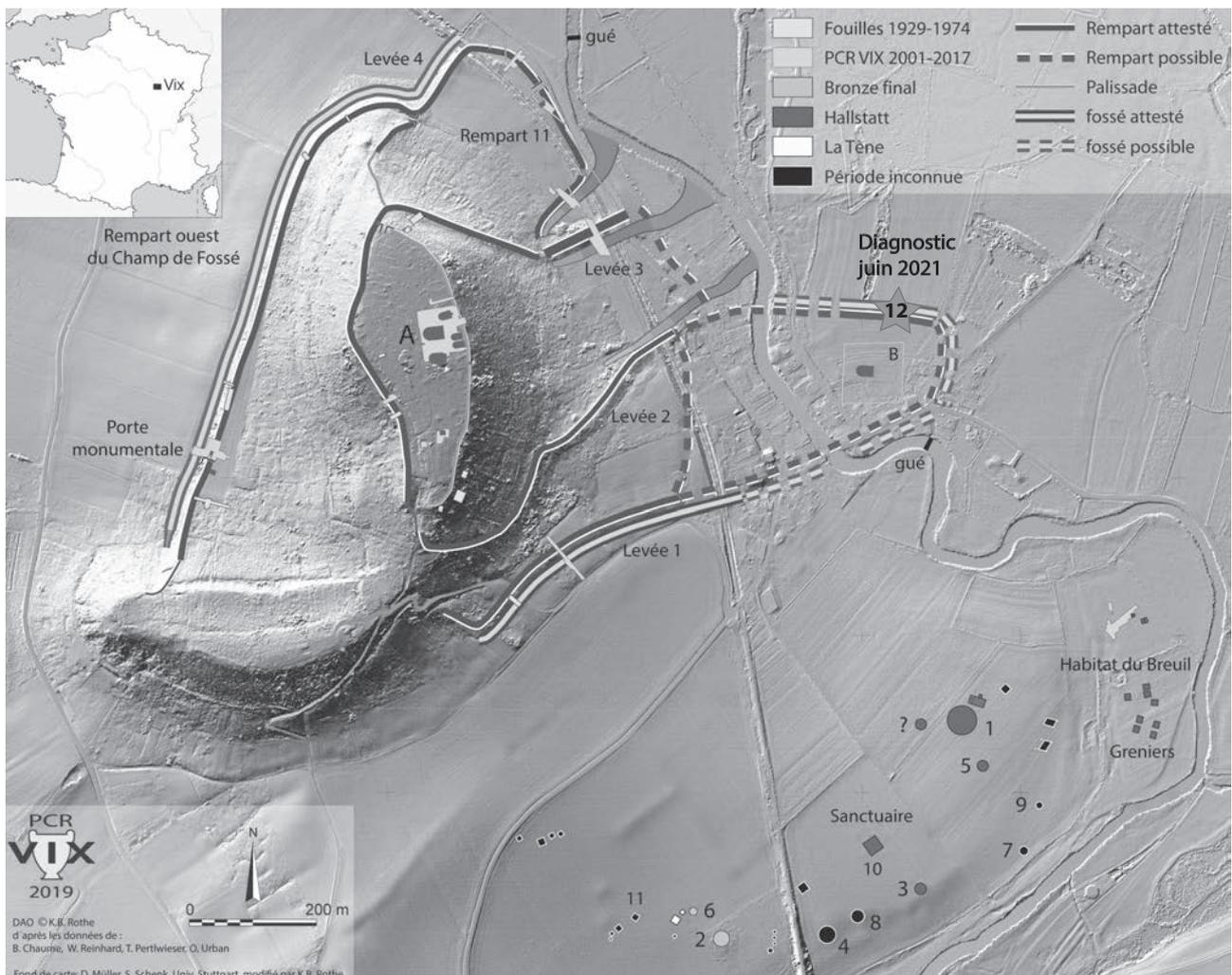
Sophie KRAUSZ (Univ. Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UMR 7041 - ArScan équipe TranSphères)

Caroline MILLEREUX (Univ. Bordeaux Montaigne, UMR 8546 AOROC)

David BARDEL (Inrap, UMR 8546 AOROC)

Le système défensif de Vix, tel qu'il est connu actuellement sur la rive gauche de la Seine, se déploie sur une surface d'environ 45 ha autour du mont Lassois (fig.1). En 2018, les prospections géophysiques réalisées par Paul Cheetham (université de Bournemouth)

ont permis de découvrir un ensemble de structures inédites au nord-est du village de Vix (Côte d'Or) (Cheetham, 2019, p.37-39). Sur la rive droite de la Seine, au lieu-dit La Navette, la présence d'un grand bâtiment à abside orienté est-ouest (maison 6, longueur environ



**Fig.1** : Plan général du mont Lassois : principales structures fouillées (grands bâtiments absidaux du Ha D2-D3) et structures funéraires protohistoriques (B. F. IIIb – Ha D1/D2/D3 – LTC – LTD1) : 1, tumulus princier ; 2, tumulus 2 ; 3, tumulus 3 ; 4, tumulus 4 ; 5, tumulus 5 ; 6, tumulus 6 ; 7, tumulus 7 ; 8, tumulus 8 ; 9, tumulus 9 ; 10, sanctuaire hallstattien des Herbues ; 11, nécropole de La Tène moyenne et finale. A, enclos des grands bâtiments absidaux ; B, bâtiment absidial no 6 (d'après Chaume 2020 ; DAO : K. B. Rothe, PCR Vix ; fond Lidar : W. Böttinger, D. Müller, S. Schenk, université de technologie de Stuttgart) ; 12, fouille de La Navette, juin 2021 (d'après Chaume *et al.* 2020, fig.1, p.436).



Fig.2 : Vix, La Navette (21) : le rempart en cours de fouille. Le mur est au premier plan, la Seine coule derrière les maisons et au fond, le mont Lassois (cliché S. Krausz)

32 m) relance le débat sur les modalités de l'extension de l'habitat princier de Vix sur les deux rives du fleuve (prospections 2018, DAI, Friedrich Lüth, Rainer Komp). Au nord de la maison 6, des traces de fossés, des tranchées de fondation et des structures en creux révèlent une zone d'habitat. Celle-ci est bordée au nord par deux larges structures linéaires parallèles à la maison 6 qui pourraient correspondre à un tronçon de fortification perpendiculaire à la Seine (Chaume *et al.*, 2020). En juin 2021, une fouille archéologique, menée comme un diagnostic, a permis de mettre en évidence le système défensif pressenti par Bruno Chaume dans la plaine alluviale de la Seine, sur la rive droite. En accord avec le Service régional de l'archéologie de Bourgogne Franche-Comté, une tranchée de 27 m de long pour une largeur de 5 m a été ouverte à la pelle mécanique, transversalement à la fortification supposée (Krausz *et al.* 2021). Au sud-est de la tranchée, une fenêtre de 13 m de côté a été prévue pour caractériser les structures en creux révélées par la prospection géophysique. L'emprise ouverte couvre ainsi au total 350 m<sup>2</sup>, la coupe transversale permettant d'observer le dispositif défensif dans sa globalité, de l'avant à l'arrière de l'ouvrage.

Le système défensif installé dans la plaine alluviale de la Seine est composé d'un rempart en pierres renforcé à l'arrière par des poteaux verticaux. Devant le

rempart s'étend un grand fossé dont la paroi nord est palissadée<sup>1</sup>. Dix pieux parfaitement en place dans cette paroi constituent une découverte exceptionnelle pour Vix, mais aussi dans le contexte du Premier âge du Fer européen.

### Le rempart

Conservé sur une hauteur de 1,54 m, le rempart est large de 3 m, du parement externe au parement interne (fig.2). Le volume des éboulis de l'ouvrage permet de proposer une restitution de l'élévation sur une hauteur initiale de 4 m environ. La partie conservée du rempart est constituée d'un mur en pierres sèches présentant un parement externe dont seules les trois premières assises en gros blocs de calcaire d'Étrochey sont conservées en place. La stratigraphie montre une séquence d'éboulement cohérente et suggère une destruction rapide et volontaire plutôt qu'une longue ruine. Le noyau du rempart, composé de pierres sèches grossièrement équarries n'a pas révélé d'armature en bois dans les niveaux observés. Cependant, deux lon-

<sup>1</sup> La nappe alluviale a été percée à environ 1,20 m de profondeur depuis la surface, limitant l'exploration des structures archéologiques.

gues pièces de bois recueillies dans le fossé lors du dernier sondage mécanique le 18 juin, dont l'une mesure 3,50 m de longueur, proviennent probablement du rempart (poutres longitudinales dans la façade ?). À l'arrière, des poteaux en bois de 0,40 m de diamètre environ étaient engagés dans un parement de dallettes calcaires. Associées à de grandes quantités de charbon provenant des poteaux brûlés, ces pierres portent les traces d'un incendie. Au cours de la fouille, un bloc de terre crue brûlée ainsi que de nombreux nodules ont été observés. Dans le fond de la tranchée de fondation des poteaux, des éléments de terre crue et des pierres étaient en place. La présence de terre crue en fondation est attestée, mais dans l'élévation du rempart, on ne peut pas l'affirmer.

À l'arrière du parement interne, un niveau de pierres de 0,11 m d'épaisseur a été observé en plan sur près d'un mètre de longueur. D'une largeur de 4 m, il est composé essentiellement de grosses dalles de calcaires à faciès d'Étrochey dont la taille est de bonne qualité. Ce niveau présente un lien physique avec le parement interne et pourrait s'apparenter à une sorte de «rue», accolée au rempart et bordée par des dalles au sud. Il faut noter la différence d'altitude entre ce niveau de circulation (200.44 NGF) et la base du parement externe du rempart (199.10 NGF), soit 1,34 m. Ce décalage implique que le niveau de circulation du côté de l'habitat était situé 1,34 m au-dessus de la base du rempart côté fossé.

### Une berme de maintenance à l'avant du rempart ?

Entre le parement externe du rempart et le bord sud du fossé se trouve un espace de 3,20 m de large qui pourrait correspondre à une berme de maintenance. Comme son nom l'indique, la berme d'un rempart est une zone permettant d'assurer l'entretien de l'ouvrage tout en empêchant que les éboulis ne tombent dans le fossé. Sur la berme, ils peuvent aisément être nettoyés et évacués et cet espace offre un accès direct au parement pour d'éventuelles réparations. Selon les modèles de remparts, elle peut être inclinée en pente douce vers le fossé ou offrir un plan horizontal. Elle ne sert généralement pas de chemin, mais dans certaines fortifications, il est possible de circuler dans cet espace et on ne peut exclure cette fonction ici étant donné sa largeur importante.



Fig.3 : Vix, La Navette (21) : vue générale de la tranchée de fouille le 18 juin 2021. Au premier plan : les poteaux engagés dans la paroi nord du fossé ; au milieu, le fossé inondé par la remontée de la nappe alluviale ; au fond, le rempart (cliché S. Krausz)

### Le fossé

Creusé dans la grave, le fossé de 14 m de large présente un fond supposé plat. Le comblement n'a pas pu être observé sur toute sa hauteur à cause de la remontée de la nappe alluviale. D'après les observations réalisées dans la coupe, le fossé est comblé dans un premier temps par les éboulis du rempart, dans un second temps par une couche riche en mobilier (céramique et faune), très chargée en charbon de bois. Le fond du fossé se trouve à une profondeur d'environ 2 m sous le niveau de circulation identifié à l'arrière du rempart. Le sondage réalisé à la pelle mécanique le dernier jour de la fouille (18/06/2021), destiné à prendre une série de cotes sur le fond de ce creusement, a permis de mettre au jour 10 pieux en place dans la paroi nord du fossé, dont 9 ont pu être prélevés (fig.3). Les premières observations d'Olivier Girardclos et de François Blondel semblent confirmer qu'il s'agit exclusivement de troncs de chêne. Ils mesurent tous environ 1 m de longueur pour des diamètres compris entre 0,30 et 0,35 m.

## Mobilier archéologique et datation

Un premier examen de la faune (NR = 801 dont 621 restes proviennent du fossé) montre qu'il s'agit de morceaux consommés caractéristiques d'un habitat (boucherie, découpe et consommation). L'analyse du mobilier céramique (NR = 619 restes correspondant à 102 individus vases (NMI pondéré et à un poids de 6,5 kg) dans son contexte stratigraphique permet de préciser le phasage des occupations et leur datation. Le faciès de la Navette souligne la part importante de la vaisselle fine de présentation, marquée par une part significative de vases façonnés au tour et notamment des gobelets qui illustrent le nouveau standard du récipient à boire. La présence supposée d'une ou de formes probablement inspirées de modèles méditerranéens corrobore les aspects ostentatoires de cette vaisselle « tournée ». L'étude céramique révèle que la première occupation identifiable est un habitat que l'on peut dater de manière encore imprécise au Ha D2/D3. Le système défensif est ensuite construit, sa destruction et le comblement du fossé étant associés à un faciès céramique caractéristique du début de La Tène A.

## Hypothèses sur la fonction du système défensif de La Navette

Malgré les nombreuses questions posées par cette fouille, nous pouvons résumer les caractéristiques du système défensif découvert dans la plaine alluviale de Vix et proposer une interprétation quant à sa fonction. L'ouvrage présente les caractéristiques suivantes :

- Le système défensif est une enceinte de plaine de forme triangulaire enfermant une surface de près de 7 ha, installée sur un terrain plat.
- Le côté ouest de l'enceinte est fermé/barré par la Seine.
- Le dispositif comprend un rempart en pierre (bois et terre crue ?) de 3 m de large pour une hauteur estimée de 4 m, associé à une berme et un large fossé/canal (14 m) bordé par une palissade en bois.
- L'ouvrage mesure près d'1 km de longueur totale.
- À l'intérieur de l'enceinte triangulaire se trouvent des structures, dont une grande maison à abside dans un enclos quadrangulaire située presque au centre du dispositif.
- Le niveau de circulation contemporain de l'utilisation de la fortification à l'intérieur de l'enceinte domine d'environ 1,50 m le fond du fossé.
- Le fossé était en permanence en eau, le niveau pouvait monter ou baisser en fonction de celui de la Seine et de la nappe alluviale.

- La base externe du rempart était en permanence sous l'eau, mais à l'arrière on circulait hors d'eau (sauf en cas de crue de la Seine).
- Aucune entrée n'est détectable actuellement dans le dispositif défensif.

Ces critères nous permettent d'envisager l'existence d'une enceinte, fermée par un dispositif défensif monumental dont l'emprise totale est de 20 m de large. Celui-ci est composé d'un rempart associé à un fossé/canal qui devait être en eau en permanence. Le fait qu'il soit connecté à la Seine au nord et au sud, laisse penser que des embarcations pouvaient circuler à l'intérieur. La permanence de l'eau dans ce canal, même si le niveau peut baisser et monter en fonction des périodes de l'année, laisse imaginer une navigation potentiellement permanente. La forme de l'enceinte révèle une voie d'eau dans laquelle on pouvait entrer d'un côté et sortir de l'autre. Le dispositif permettait de contrôler les entrées et sorties, les bateaux entrant par l'une des branches étaient peut-être contraints de sortir par l'autre. De ce fait, la navigation pouvait être stoppée sur la Seine, au pied du mont Lassois, aussi bien pour les bateaux montant que ceux descendant la Seine.

## Bibliographie

Chaume B., Cheetmam P., Komp R., Lüth R., Pertlweiser T., Reinhardt W., Urban O.-H., Weissl M. 2020 : Vix (Côte-d'Or) et l'émergence des principautés celtiques : l'hypothèse portuaire et le concept de port of trade, in Collectif, MOUCHARD (J.) : *Les ports romains dans l'arc atlantique et les eaux intérieures. Actes du colloque international d'archéologie portuaire, Nantes 21-22 juin 2018.*, Gallia (coll. 77-1.), p. 435-452.

Cheetmam P. 2019 : Vix et son environnement. Résultats préliminaires des prospections géophysiques de l'Université de Bournemouth, In Chaume B. dir. *Rapport d'activité du PCR Vix et son environnement 2019*, p. 33-48.

Krausz S., Millereux C., Bardel C. et collab. Garcia J.-P., Quiquerez A., Mignot M., Girardclos O., Blondel F. 2021 : Vix (Côte-d'Or), La Navette. Découverte exceptionnelle d'une fortification hallstattienne rive droite de la Seine, In Chaume B. dir. *Rapport d'activité du PCR Vix et son environnement 2021*, p. 73-140.